

Description des postes d'administrateurs indépendants

CORPORATION DU PARC MÉTROPOLITAIN DU DOMAINE-SEIGNEURIAL-DE-MASCOUCHE

Description des postes d'administrateurs indépendants – siège #4 à #7

Siège #4 : Un (1) membre citoyen de Mascouche;

Être résident de Mascouche lors du dépôt de la candidature

Siège #5 : Un (1) membre du milieu de la culture et patrimoine ;

Un membre mandaté par un organisme œuvrant dans le milieu de la culture et du patrimoine touchant un des domaines culturels suivants :

- Patrimoine et bibliothèque
- Spectacles sur scène
- Arts visuels et appliqués
- Écrits et ouvrages publiés
- Audiovisuel et médias interactifs
- Enregistrement sonore

Le siège social de l'organisme doit faire partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Siège #6 : Un (1) membre du milieu des sports ou des loisirs ;

Un membre mandaté par un organisme œuvrant dans le milieu sportif ou des loisirs

- Fédération
- Association sportive
- Organisme offrant des activités libres ou de loisirs

Le siège social de l'organisme doit faire partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Siège #7 : Un (1) membre du milieu de l'environnement ;

Un membre mandaté par un organisme œuvrant dans le secteur de l'environnement regroupant l'ensemble des activités en lien avec :

- Développement durable
- Protection de l'environnement
- Regroupant les activités en lien avec l'horticulture, jardinage, agriculture

Le siège social de l'organisme doit faire partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).